Nations Unies S/PV.5725



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5725e séance

Lundi 30 juillet 2007, à 10 heures

New York

Président :	M. Wang Guangya	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Belgique	M. Verbeke
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Lacroix
	Ghana	M. Christian
	Indonésie	M. Budiman
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Gallardo
	Qatar	M. Al-Ansari
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie

Rapport du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2007/440)

07-44281 (F)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie

Rapport du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2007/440)

Le Président (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2007/440, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée.

Les membres sont également saisis du document S/2007/464, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, Congo, France, Ghana, Indonésie, Italie, Panama, Pérou, Qatar, Fédération de Russie, Slovaquie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en* chinois) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1767 (2007).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 15.